

**Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal
du 24 Septembre 2015**

PRESENTS : M.CANLER- Paul- Mme LAGARDE Bernadette- M.ROUCHAUD Jean- M.REDON Robert- Mme DOCHE Angèle- Mme FAURE Marie-Annick- Mme GREGOIRE Patricia- Mme DEBORD Delphine- M.CHAMINADE André - Mme PLU Carole .

ABSENTS EXCUSES : M. COULANGES ; M.DOOM ; M.CHIPEAUX, Mme EYMARD ayant donné respectivement pouvoir à M.ROUCHAUD, Mme LAGARDE

ABSENT : M CHAMINADE Y.

Convocation du conseil municipal : 17 Septembre 2015

Secrétaire de séance : ROUCHAUD Jean

Adoption du PV dernière séance : aucune observation

1°) Réalisation d'un Agenda d'accessibilité Programmée : la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées oblige les collectivités locales à mettre aux normes « HANDICAP » tous les bâtiments recevant du public dans les 6 années à venir . En raison de la configuration du terrain ou du bâti , la loi prévoit des dérogations , à solliciter.
(tableau récapitulatif du programme pour Nantheuil joint en annexe).

2) Vente d'une partie de Cr à la Jalasie à Mr FAYOL

Une délégation s'est rendue sur place et a constaté , qu'à priori , cette cession ne gênerait aucun riverain.

L'ensemble du Conseil Municipal , sur proposition de Monsieur CHAMINADE André va proposer à chaque propriétaire riverain d'acquérir la partie jouxtant sa propriété.

La procédure d'enquête publique va être lancée.

3) Concernant le chemin des Pradelles (partie longeant la propriété de Mr KEBIR) , l'enquête publique est close , aucune opposition n' a été formulée ; la cession peut avoir lieu.

4) Demande de Mr GAILLARD Pierre qui souhaite acquérir une bande de terrain longeant sa grange . Une partie de ce terrain peut devenir constructible, l'arrière est un marécage

Considérant que cette cession ne gênerait ni la commune ni un particulier , le Conseil Municipal donne son accord et charge le maire de procéder à la négociation.

5) Convention GRDF

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une proposition de convention , à la demande de GRDF. Il s'agit de louer à cet organisme une petite parcelle de terrain (1m² environ) sur un point haut du bourg afin d'installer un appareil de télérelevé des compteurs (système « GAZPAR ») des particuliers.

La commune percevrait, en contrepartie , un loyer annuel de 50 euros HT

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

6) DM 1 : CREDITS INSUFFISANTS AU 6811 -(opération sans incidence financière : amortissement)-

Autres charges exceptionnelles (678) - 13 844,00

Dotat° aux amort. des immo. incorporelles et corporelles (6811) + 13 844,00

DM 2 : VIREMENTS DE CREDITS de l'Op 93 pour affectation au cpte 1391

OPERATIONS FINANCIERES / Etat & établissements nationaux (1391) + 6 773,00

OP : MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE PLAGE

Immo. corporelles en cours - Constructions (2313) - 6 773,00

DM 3 : AJUSTEMENTS DE CREDITS

Bâtiments (61522) - 15. 500,00

Autre personnel extérieur (6218) - 4. 000,00

Rémunération du personnel titulaire (6411) + 3. 500,00

Cotisations aux caisses de retraites (6453) + 16. 000,00

Questions diverses

Le Maire précise que des compléments de subvention ont été obtenus pour la salle culturelle afin de terminer les travaux dans les meilleures conditions :

- 44 .078 € de l'ETAT
- 36.000 € du CONSEIL REGIONAL
- 40.000 € du CONSEIL DEPARTEMENTAL
- 4.000 € de Madame la députée (Enveloppe Parlementaire 2016)

Carole PLU rapporte des propos entendus de particuliers : à savoir que les impôts locaux ont augmenté à cause des demandes de subvention

↳ *Il est rappelé par le Maire que les impôts locaux ont augmenté de 2% soit une moyenne de 4 euros par an et par habitant et que cela n'a aucune relation avec les subventions*

Le Maire précise qu'après une réunion organisée par Monsieur le Préfet et Madame la Députée, en présence d'élus, le terrain retenu pour l'implantation de la nouvelle gendarmerie a été précisé : il se situe aux Marimonts, dans l'angle de la RN21 et de la route du Tuquet. Les nouveaux locaux regrouperaient les brigades actuelles de THIVIERS et LA COQUILLE.

Le coût est évalué à 4 millions d'euros, financés par l'Etat à hauteur de 950.000 euros.

La Communauté de communes du Pays Thibérien porterait le projet et la Communauté de communes de JUMILHAC serait tenue de s'y associer (pour moitié financièrement). La gendarmerie de LANOUAILLE est maintenue.

Par voie de conséquence (financière), l'aménagement **de l'aire de repos** des gens du voyage (entre THIVIERS et SORGES) est reportée.

AUTRES PROJETS

Regroupement de communes : à l'initiative des communes actuelles, puis de l'Etat si des propositions ne sont pas présentées

Regroupement de Communautés de communes : même principe.

Ecoles : les élus des communes du canton sont invités à proposer aux services de l'Académie quelles écoles ils envisageraient de fermer, étant précisé que le nombre d'enfants diminue chaque année en Dordogne de façon importante et qu'il convient de rendre des postes aux départements d'Aquitaine en progression (Gironde – Landes ...)

Si les élus ne se mettent pas d'accord les services de l'Etat devront prendre les décisions qui s'imposent

Mme LAGARDE précise qu'à la demande des participants « le petit marché » au plan d'eau sera reconduit et amélioré l'été prochain.

« l'amour de pâtes », la boulangerie de la rue Lamy, offre une remise de 30% sur les achats effectués par la commune et les associations communales.

REPAS DES AINES : 12 décembre (animation gratuite par le groupe « Les Copains d'accords »).

SAINT HUBERT : 8 Novembre à 10H30 en l'église St Etienne de NANTHEUIL avec la participation du groupe OYA

Repas campagnard organisé par le Comité des Fêtes. Réservation avant le 04 Novembre auprès de Mme LAGARDE : 06.70.58.11.29 ou Mme GREGOIRE au 06.82.15.92.45.

Coût : 14 euros / adulte et 7 euros par enfant.

Commune de NANTHEUIL
Agenda Accessibilité Programmée (Ad'ap)

Liste ERP	Dénomination	Emplacement	Travaux à réaliser	Montant travaux	date prévisionnelle de début de travaux	Date prévisionnelle de fin de la dernière action en accessibilité
ERP1	MAIRIE	place stationnement à l'avant et à l'arrière entrée salle des mariages WC Secrétariat	balisage aérien au sol x 2 + panneau pour indiquer place arrière rampe sous la porte tablette sous comptoir (70cm devant) peindre escalier – contremarche Pictogramme « handicapé » sur la porte <i>Une demande de dérogation pour raison technique sera demandée.</i> changer la poignée de la porte d'entrée	1180 +100 x 2 100 900 200 530 100 260 Total : 4650 €	01/02/2016	27/12/2016
ERP2	EGLISE	niveau croix hosannière parvis	parking handicapé <i>Demande de classement sur liste complémentaire des bâtiments historiques en cours.</i> très rarement utilisée Une rampe amovible sera néanmoins envisagée	1180 0 Total : 1180 €	01/05/2016	27/12/2016
ERP3	SALLE ASSOCIATIVE AINES + WC	sanitaires salle de convivialité	il s'agit des sanitaires du club des aînés Mise aux normes poignée de porte à changer et remplacer l'évier place handicapé reprise de la pente de la rampe mise aux normes (rampe + peintures...)	5880 260 1740 1180 10.000 2120 Total : 21.180 €	01/03/2017	27/12/2017

ERP 4	PLAN D'EAU	<p>abord (parking) <i>cheminement extérieur du parking à l'entrée</i> porte entrée bloc sanitaire Cheminement extérieur (accueil)</p>	<p>création de 2 places « handicapé » <i>Une demande de dérogation pour raison technique sera demandée.</i> création palier et rampe de liaison avec le sol pose barre coudeée et pose pictogramme handicapé création d'une allée piétonne avec revêtement conforme (résistant et drainant)</p> <p><u>Variante envisagée</u> : achat fauteuil « TIRALO » et Aide à la personne (le coût serait nettement moindre)</p>	<p>2360 0 600 300 15.000 Total : 18.260€</p>	01/02/2018	27/12/2019
ERP 5	GROUPE SCOLAIRE	<p>Abord (parking) <i>Cheminement du parking à l'entrée</i> abord école <i>Cour de l'école</i> Sanitaires dans cour écoles salle classes CP-CE1 salle CP-CE Bibliothèque <i>escalier extérieur cour /cantine</i> <i>escalier devant cantine-chaufferie</i> cantine/garderie</p>	<p>1 place handicapé devant garderie <i>Une demande de dérogation pour raison technique sera demandée.</i> et prévoir aide par tierce personne mise en place signalétique pour repérer l'établissement changer sonnette (hauteur entre 90 et 130) <i>Une demande de dérogation pour raison technique sera demandée.</i> Prévoir aide par tierce personne Création de sanitaires adaptés à tous tolérance règlementaire installer bande de vigilance sur les portes Pose plaque fonte devant la porte Pose plaque fonte devant la porte pose de bandes de vigilance <i>Une demande de dérogation pour raison technique sera demandée.</i> <i>Une demande de dérogation pour raison technique sera demandée.</i> remplacer le bloc -porte</p>	<p>1180 0 500 430 0 6400 0 40 400 400 40 0 0 2440 Total : 11.790€</p>	02/01/2020	27/12/2021
5 ERP				Total Général HT : 57.060		6 ans

